Santé
MSP et médecins, faisons le point

Patrimoine
St-Antonin en résistance : le Maquis d'Ornano

Patrimoine
Jean-Daldosso, facteur de l'orgue Puget-Daldosso

Portrait
Véronique Abeya : une femme d'honneur

Saint Antonin Noble Val

Bulletin municipal

#4 Mars / Avril 2024

DOSSIER
ENVIRONNEMENT

Risque incendie, tous mobilisés

© L.Maitre/ SDIS82

RETOUR EN IMAGES

1

2

3

4

5

6

7

© JC Capel /Pixel

1. Démonstration des premiers composteurs avec Delphine Brière de la CCQRGA. **2.** Soirée des vœux de la municipalité. **3.** Anouk, Maï, Emma et Ambre vont représenter l'école de danse Inspiration au prochain Neodance Contest. **4.** Le faucon pélerin prend ses quartiers de printemps dans les falaises. **5.** Jeter ses encombrants n'importe où, ça coûte cher à tous les habitants. **6.** Le club de belote a fini la saison en beauté avec la remise du prix Challenge Fidélité. **7.** Mme Rabault rencontre les élèves du collège Pierre-Bayrou dans le cadre du Parlement des enfants.

Le mot de la Maire

La propreté est l'affaire de tous

Depuis le début de notre mandat, nous faisons de notre mieux pour améliorer nos services afin que nous puissions tous profiter d'un cadre de vie plus agréable. Vos retours positifs sur notre opération de broyage des déchets verts en centre-bourg, ou encore sur l'installation des canisacs pour crottes de chien, nous motivent à continuer. Nous travaillons ainsi à un service de ramassage d'objets encombrants, ainsi qu'au réaménagement de la zone de poubelles place du Pradel.

Certains actes sont malheureusement décourageants. La multiplication des dépôts sauvages dans la nature, aux abords des hameaux ou encore dans la zone de poubelles place du Pradel est incompréhensible, alors que nous avons à notre disposition des déchetteries gratuites pour les particuliers (elles ne sont payantes que pour les professionnels). Une benne a ainsi été exposée pour montrer le volume de déchets ramassés en seulement une semaine par nos agents (voir page de gauche). Le terrain de football a également été saccagé par un automobiliste indélicat qui s'est amusé à rouler sur la pelouse.

Toutes ces incivilités coûtent plusieurs milliers d'euros chaque année à la commune, c'est-à-dire à nous tous… Cet argent, gâché par les agissements de quelques-uns, aurait pourtant pu être employé de manière bien plus utile pour les habitants. Vous pouvez compter sur notre dévouement, comme nous espérons pouvoir compter sur le vôtre. Nous avons besoin des efforts de tous!

Elisabeth Bins

État civil

Naissance :

SEHAKI Selyan, le 05-01-2024

GELONCH Chiro Alessio Andrei, le 21-01-2024

Décès :

ALLEGRE Dorys, le 10-01-2024

BOUYER Jean, le 15-01-2024

LAFON Robert Jacques, le 25-01-2024

CHEVASSON Bernard, le 31-01-2024

SACRESTE Michelle, le 23-01-2024

AUDUIT Serge, le 20-05-2024

NAUDET-LABELLIE Chantal, le 08-02-2024

BELREPAYRE Jeannine, le 15-02-2024

DE LASTIC SAINT JAL Béatrice, le 16-02-2024

La mairie répond à vos questions…

Comment va être géré le suivi des soins après le départ du médecin en juin?

(Permanence des élus, le 11 février)

Si le Dr Boulanger est votre médecin traitant, nous vous invitons à vous rapprocher de lui pour être orienté au mieux vers l'un des cabinets médicaux des villages voisins. Une cabine de téléconsultation sera également installée dans les nouveaux locaux de la pharmacie, place des Tilleuls. Enfin, comme vous le lirez en page 5, les élus ont démarché plus de 350 médecins. Les résultats sont très encourageants, puisque 5 médecins vont venir visiter le village ce printemps en vue d'une éventuelle installation. La commune s'est également inscrite au dispositif GIP, soutenu par la région et qui permet l'embauche de médecins salariés.

À quoi servent les blocs de béton sur la place des Moines ? Et quand vont enfin commencer les travaux de la rue Droite ?

(M. R. B., le 3 mars)

Ce sont les structures en béton précontraint qui seront installées sur une longueur de 52 m à la place de l'ancien mur de soutènement côté ouest de la place des Moines. Ces structures seront bien évidemment habillées des pierres de l'ancien mur et ne seront pas visibles une fois le chantier terminé. Concernant les travaux de la rue Droite, ils sont planifiés en septembre, pour éviter les désagréments de travaux en pleine saison estivale.

Risque incendie : tous mobilisés !

Dossier ***Nous avons la chance d'avoir une commune très boisée et notamment une magnifique forêt communale de 226 hectares. Cette particularité vaut à Saint-Antonin d'être identifiée comme particulièrement vulnérable au feu.***

Ce risque n'est pas nouveau. De nombreux habitants se souviennent encore de l'incendie qui a détruit 80 hectares de notre forêt communale il y a 30 ans, et dont les traces sont encore visibles à l'œil nu. Mais il s'accentue, avec la multiplication des fortes chaleurs et sécheresses. La commune a ainsi subi un important incendie en avril 2021 au cirque de Nibouzou. 10 hectares sont partis en fumée suite au brûlage de déchets verts, une pratique pourtant interdite. Un autre incendie a également détruit 64 hectares en août 2023 à nos portes, à Aliguières, sur la commune de Septfonds. Ces incendies sont évidemment un risque pour les personnes, en premier lieu pour les pompiers, mais aussi pour les bâtiments et l'environnement.

Dans 93 % des cas, ces feux de forêts sont d'origine humaine. Aussi, toute utilisation du feu peut alors être une source de départ d'incendie. Un barbecue aux abords des forêts, une cigarette jetée sur le sol, des travaux de bricolage... Le stockage de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures, citernes de gaz) peut être un facteur aggravant. Le civisme et la vigilance de chacun sont donc impératifs.

À quelques mois de l'été, faisons le point sur les actions de protection auxquelles nous pouvons tous contribuer !

Défense incendie, des dispositifs renforcés

En Tarn-et-Garonne, l'emploi du feu sous toutes ses formes est interdit dans toute zone située à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des zones boisées et ce, toute l'année. Compte-tenu de la recrudescence de départs de feu, les feux sont totalement interdits du 15 juin au 15 septembre. En cas de non-respect de ces interdictions, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

St-Antonin a la chance de disposer d'un centre de secours sur sa commune, composé d'une vingtaine de pompiers volontaires. L'ONF va également mettre en place dès l'été 2024, une Patrouille Surveillance et d'Intervention (PSI) saisonnière. Elle est composée d'un véhicule pick-up 4 x 4 contenant une réserve d'eau de 500 L et 2 patrouilleurs sillonnant un secteur dont St-Antonin est l'épicentre.

Des patrouilles de police renforcées vont également compléter les interventions en milieu et fin de journée, pour lutter contre les pratiques à risques (camping sauvage dans les espaces naturels, « feux de camp », barbecues, cigarette jetée à proximité d'espaces boisés…).

Des panneaux supplémentaires « feux interdits » seront apposés dans les zones les plus fréquentées l'été. Des réunions d'informations seront également proposées en mai et juin aux habitants, pour les inviter à participer à leur niveau à la prévention des feux. Enfin, une campagne de sensibilisation sera menée auprès des acteurs touristiques et de loisirs, ainsi que des visiteurs.

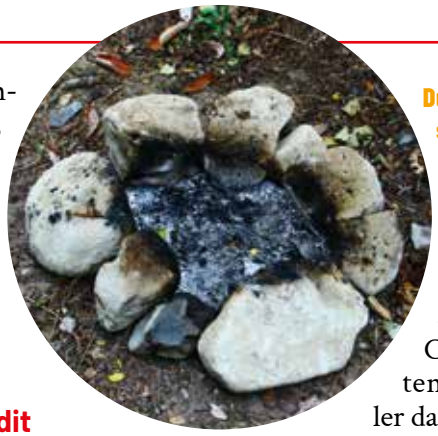

Du 15 juin au 15 septembre, aucun feu n'est autorisé sous peine d'amende.

Le brûlage des déchets verts, interdit toute l'année

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit en toutes saisons (sauf pour les agriculteurs). La mairie a proposé cette année un service de broyage des déchets verts aux habitants du centre-bourg. Cette opération qui a rencontré un franc succès, devrait être reconduite l'an prochain et être étendue progressivement aux hameaux les plus importants.

L'obligation légale de débroussaillement, « ceinture de sécurité » de nos habitations

La commune est désormais soumise aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). Les élus sont responsables de la sécurité, ils doivent ainsi les mettre en place sur les propriétés communales mais également auprès des habitants. Ces obligations concernent les personnes qui habitent à l'intérieur ou à moins de 200 m d'une forêt exposée au risque de feu de forêt. Ce qui est le cas de nombreux saint-antoninois ! Ces habitants seront tenus de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de leur habitation et de maintenir une zone tampon sur leurs voies d'accès privées sur 5 m de largeur. La mairie est en train de mettre en place des zones test pour les appliquer, en commençant notamment par la forêt communale.

Les jeunes pompiers volontaires, ici encadrés par les Capitaines Patrick Blatger et Landry Perego.

© SDIS 82

À RETENIR

- Votre responsabilité est engagée chaque fois que vous allumez un feu, **y compris une simple cigarette !**
- Le **brûlage de déchets verts** est interdit en toutes saisons,
- Il est interdit de faire un barbecue, un « feu de camp » ou de lancer un feu d'artifice ou des lanternes volantes à moins de 200 m d'un espace boisé.
- Il est **interdit de fumer en forêt** ou de jeter un mégot par la fenêtre d'une voiture.

Maison de Santé et médecins, faisons le point

Travaux ***L'équipe municipale s'est engagée à sécuriser le projet, pour lequel des fonds ont déjà été engagés. Ils seraient perdus en cas de nouveau projet. Le bâtiment va être construit à l'endroit prévu, en 2 phases.***

Vue du plan de masse du projet de MSP, phase 1.

La phase 1 est la réalisation des 250 m² pour accueillir médecins et infirmières au plus vite. Cette 1ère phase permet de maîtriser l'aspect financier, de dimensionner au plus près de la réalité du moment et de rester évolutif. Le marché public des fouilles sera bientôt attribué. Leur durée a été fixée par la DRAC à 6 semaines. Le cabinet d'architecture a réalisé l'avant-projet définitif ainsi que le cahier de financement des phases 1 et 2 en incluant les demandes de subventions, les travaux, l'achat du terrain et du bâtiment, les fouilles et la construction de la MSP. Nous avons déjà la confirmation de l'obtention d'une première subvention « Fonds friche » de 250 000 €. Cette subvention est liée au bâtiment de l'ancienne école privée, nous ne l'aurions pas obtenue pour une MSP construite ailleurs. Nous avons également déposé les demandes de subvention auprès de la préfecture, la Région, le Département et du FEDER. Nous prévoyons un début des travaux en septembre. Nous allons en attendant, améliorer le confort de l'actuel cabinet médical (isolation des combles, installation d'une pompe à chaleur).

5 médecins en visite au village

Dès notre arrivée en juillet 2023, nous avons pris contact avec les partenaires institutionnels de santé. Nous avons relayé notre annonce dans les facultés de médecine et sur les sites et réseaux spécialisés. Nous avons choisi d'agir en interne et 3 conseillères municipales s'y consacrent. À ce jour, plus de 350 médecins ont été contactés, une vingtaine d'entretiens réalisés. Les résultats sont très encourageants, puisque 5 médecins vont venir visiter le village ce printemps : les week-end du 16-17 mars, du 20-21 avril et au mois de mai. Comme nous ne négligeons aucune piste, nous nous sommes également inscrits au dispositif GIP, soutenu par la Région, qui permet l'embauche de médecins salariés. Le contexte est difficile partout en France, mais les médecins contactés nous encouragent, en notant la qualité du projet des soignants et l'attractivité de notre village !

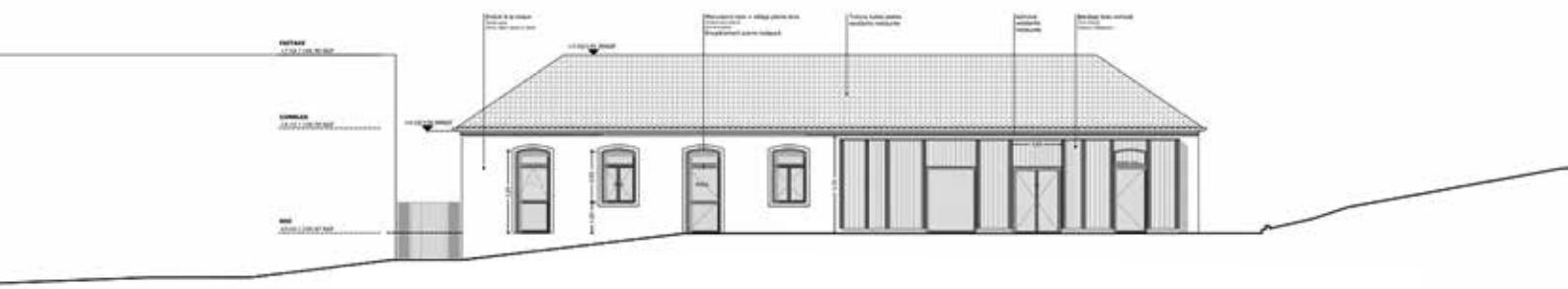

Tribunes

De la majorité

Énergies communes pour Saint-Antonin

Notre beau village attire de nouveau des habitants ces dernières années. Nombre d'entre eux ne trouvent malheureusement pas à se loger à l'année, que ce soit en location ou à la vente. Cette situation fragilise nos écoles et met en difficulté nos artisans et entreprises, qui peinent à embaucher sans possibilité de logement. Notre équipe a choisi d'agir sur 2 axes : la lutte contre les logements vacants et l'amélioration des logements communaux.

Dès le début de notre mandat, un état des lieux des logements communaux a été réalisé. Les élus ont pu constater que nombre de logements ne permettaient pas d'héberger les locataires dans des conditions décentes. Dans l'urgence, des premiers travaux d'isolation et de remplacements des systèmes de chauffage ont été effectués pour la période hivernale. Un audit énergétique de l'ensemble des logements a été voté en conseil municipal. Subventionné par le Syndicat Départemental de l'Énergie, il sera réalisé ce printemps et permettra de prioriser les actions à entreprendre.

Nous avons aussi découvert qu'il n'existait pas de procédure claire d'attribution des logements communaux. Dans un souci d'équité, de transparence et d'efficience, l'équipe municipale a proposé des critères objectifs et pondérés. Désormais, chaque demande reçue en mairie fait l'objet d'une étude permettant de déterminer l'urgence de la demande et de définir exactement les besoins des demandeurs, afin de les mettre en adéquation avec les logements dont dispose la commune.

Des contacts ont également été pris pour étudier la réalisation de nouveaux logements adaptés à des besoins non couverts par le parc actuel (logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, aux familles nombreuses, hébergement d'urgence ou saisonnier).

Permanence des élus

Tous les 1er dimanches de chaque mois, venez nous rencontrer et poser vos questions. Rendez-vous dimanche 7 avril, de 10 h à 12 h à la salle du Prieur Mage de la mairie.

De l'opposition

Nous ne sommes pas contre le changement, et il est même parfois le bienvenu.

Mais changer pour changer, décider d'abord, puis concerter ou simplement informer ne sont pas la meilleure manière de réussir le changement. Il faut d'abord, une méthode, qui privilégie l'écoute, la concertation et la réflexion…

Mais la majorité ignore cette méthode : l'évolution de la salle des fêtes en est le dernier exemple.

En l'absence d'un projet structuré et mis en débat avec la population, les rumeurs et l'inquiétude montent parmi les utilisateurs de cette salle, associations, comme particuliers.

Adieu la salle des fêtes, bonjour la salle de spectacles, parait-il !

Où est l'étude des besoins pour définir quels spectacles seraient organisés dans cette salle ? Où est l'étude des conséquences ? Déjà, obtenir une réservation était un petit exploit, que ce soit pour un loto, pour un vide-dressing , ou pour une fête de famille.

Qu'en sera-t-il demain ? Selon la rumeur, les déçus devront se rabattre sur les salles de Servanac, voire d'Espinas …

Qu'en pense la population ? Qu'en pensent les utilisateurs ? Qu'en pensent les élus d'Espinas ?

L'Opposition, comme tous ceux qui sont concernés, attend les réponses…

Derniers conseils municipaux

Séance du 15 janv. 2024

- Approbation du PV de la séance du 14/12/2023 ;
- Projet de Cadre de Vie – Demande de subvention ;
- Adressage - Demande de subvention ;
- Purge d'une masse rocheuse - Pointe Est du Roc d'Anglars - Demande de subvention ;
- Orgue Puget - Adoption d'une convention de financement ;
- Projet de création d'une réserve foncière afin de favoriser l'installation de maraîchers ou producteurs de fruits ;
- Dénomination des rues et places publiques ;
- Subventions aux associations - Dispositif Pass'Sport - Tennis Club ;
- Subventions aux associations - NAP (nov/déc 23) ;
- Convention de mutualisation - étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU - « Petites Villes de Demain ».

Séance du 1er fév. 2024

- Approbation du PV de la séance du 15/1/2024 ;
- Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité (Article L. 332-23 1° du CGFP) ;
- Délibération portant désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG 82 ;
- Dénomination des rues et places publiques ;
- Convention de partenariat avec la CC QRGA pour la mise en place d'un site de compostage partagé (site exemple) ;
- Mise en place du programme « Lait et fruits à l'école » ;
- Modification de la dénomination de l'orgue situé dans l'église ;
- Mise en place du dispositif de permis de végétaliser ;
- Appel à projets participatifs – Année 2024 ;
- Élaboration d'un Plan stratégique du patrimoine public ;
- Projet de Cadre de Vie - Programmation 2024 - Demande de subvention ;
- Politique de la vie associative (dossiers de subventions et règlement d'attribution) ;
- Projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle – Approbation de l'avant-projet définitif n°2 ;
- Projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle – Demandes de financements.

Séance du 29 fév. 2024

- Approbation du PV de la séance du 1er/2/2024 ;
- Procédure de cession d'un chemin rural au Tour du Pré ;
- Commission d'appel d'offre - Modification de la délibération DEL_17082023_004 ;
- Création d'une commission sport ;
- Subvention aux associations - Validation de Pass'Sport ;
- Adhésion au dispositif Vigifoncier de la SAFER ;
- Approbation de la convention entre le SDE 82 et le SDET pour la mise en place d'un groupement d'achat d'énergie ;
- Modification de la composition de la commission logement ;
- Adoption d'une convention pour la mise en place d'un monument du 80e anniversaire du Maquis d'Ornano ;
- Modification de la convention de financement de l'Orgue Puget avec l'association des Amis de l'Orgue ;
- Signature de la convention pré-opérationnelle entre la commune, l'Établissement Public Foncier et la CC ;
- Adressage - Création d'une voie « rue de l'Amour » ;
- Personnel - Création d'un poste de Policier Municipal ;
- Personnel - Recrutement d'un agent contractuel pour vacances d'emploi à la médiathèque.

St-Antonin en résistance : hommage au Maquis d'Ornano

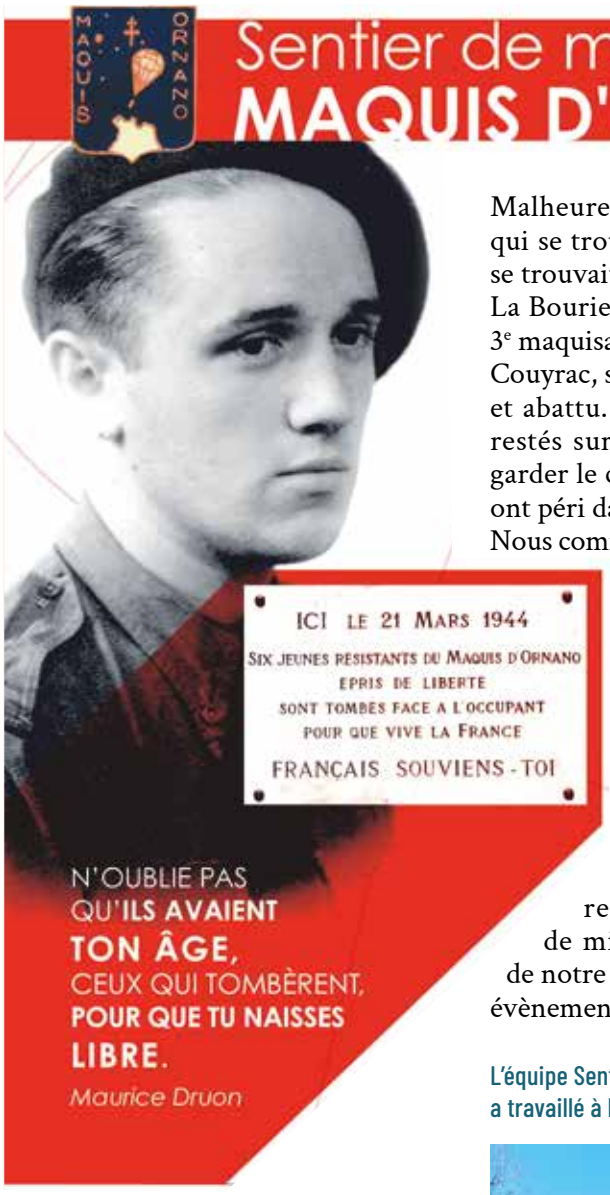

Le 21 mars 1944, 2 colonnes allemandes prennent en tenaille le cantonnement du Maquis d'Ornano installé au lieu-dit La Bouriette, sur la commune de Penne. Dans la nuit qui précède, la plupart des maquisards étaient occupés à récupérer un largage d'officiers et armes destiné aux maquis du secteur sur le terrain *Volcan,* situé au lieu-dit Vinchet à St-Antonin.
Cette situation a permis d'entendre venir la colonne allemande qui montait par St-Antonin et de donner l'alerte, sauvant ainsi la plupart des jeunes maquisards s'échappant pour ne pas être pris en tenaille.

Malheureusement 2 guetteurs, celui qui se trouvait à Vinchet et celui qui se trouvait sur la route entre Penne et La Bouriette, sont pris et fusillés. Un 3e maquisard, parti avertir le passeur à Couyrac, sera pris dans un guet-apens et abattu. Enfin 3 jeunes qui étaient restés sur place à la Bouriette pour garder le camp n'ont pu s'échapper et ont péri dans la ferme incendiée.
Nous commémorons cette année le 80e anniversaire de l'attaque de ce maquis. Pour honorer ces jeunes qui périrent et ceux qui combattirent afin que la France vive libre, 3 associations : l'Amicale du Maquis d'Ornano, Mémoire Résiste Occitanie et la Société des Amis du Vieux St-Antonin, se sont regroupées pour permettre de mieux connaitre cet épisode de notre histoire. Pour cela plusieurs évènements ont été mis en œuvre :

- Création d'un sentier de mémoire entre le Mémorial de Penne et le terrain de largage *Volcan* à St-Antonin,
- Création d'un sentier pédagogique autour du Mémorial et des fermes martyrs de La Bouriette et de Lautanel à Penne,
- Installation d'un monument sur le site *Volcan.*

Le 23 mars, 3 cérémonies vont permettre d'inaugurer ces créations et de rendre hommage aux maquisards morts pour la France. Au programme :

<u>Samedi 23 mars</u>

• Au Monument du Maquis d'Ornano (Penne) : 14h, inauguration du sentier de mémoire ; 14h30, cérémonie protocolaire, honneur aux Résistants tombés au combat.
• Site *Volcan* (St-Antonin) : 16h, inauguration du monument et largage de parachutistes ; 17h30, vin d'honneur offert par la mairie.

<u>Dimanche 24 mars</u>

9h30, randonnée commentée sur le sentier pédagogique ; 10h30, cérémonie commémorative par l'Amicale du Maquis ; 11h30, apéritif offert par l'Amicale (salle des fêtes de Cazals) ; 14h randonnée commentée sur le sentier de mémoire de La Bouriette jusqu'au site *Volcan* ; 14h, inauguration du sentier d'interprétation.

L'équipe Sentiers de la SAVSA a travaillé à la réhabilitation des sites.

Jean Daldosso : facteur de l'orgue Puget-Daldosso

Des nouvelles de l'orgue ? Interrogeons Jean Daldosso facteur de l'orgue Puget-Daldosso, tant il y a mis de son savoir et savoir-faire…

© Amis de l'orgue Puget

L'orgue a été réinstallé fin 2023. Est-ce que cet hiver a eu des conséquences sur l'instrument ?

Jean Daldosso : Entre la fabrication en atelier au sec et l'acclimatation à l'ambiance plus humide de l'église, il y a un temps nécessaire d'adaptation : l'orgue est un instrument très complexe où le bois, très sensible aux variations du taux d'humidité, a une place considérable. Il nous faut donc vérifier l'étanchéité du sommier, le fonctionnement des mécanismes, regarder de près tout ce qui a pu bouger.

À partir de la mi-mars, vous revenez à St-Antonin, vous parlez d'harmonisation. Que cache ce mot ?

J.D. : Comme le mot l'indique bien, il faut mettre en harmonie tous les tuyaux : vérifier leur accord, régler leur force pour que chaque jeu sonne juste… et ensuite que tous les jeux de l'orgue ne fassent qu'un, soit la personnalité de l'orgue… Ce sera le travail de printemps. L'orgue Puget, c'est 1024 tuyaux à mettre d'accord !

Entre l'orgue de 2022 et celui de 2024, quelles sont les différences ?

J.D. : D'abord, le style Puget est toujours là, avec sa personnalité. L'instrument a retrouvé des jeux qui avaient été supprimés et est complété de nouveaux jeux en parfaite harmonie : 16 jeux aujourd'hui contre 12. Une pédale indépendante a été ajoutée… L'orgue n'est plus seulement un instrument destiné à l'accompagnement du chœur, il devient maintenant un instrument soliste. L'autre ajout majeur, ce sont les jeux baladeurs : ils peuvent être actionnés par l'un ou l'autre des 2 claviers, ce qui multiplie les possibilités de registration de manière quasi infinie. Donc un instrument tout à la fois pareil et différent… au service de la musique.

INAUGURATION

La journée d'inauguration aura lieu le 29 juin. Vous êtes tous conviés !

- Bénédiction de l'orgue à 11h par Mgr Guellec, Évêque de Montauban, dans l'église ;
- Grand-concert à 15h avec de nombreux organistes.

Pour plus d'information : www.orguesaintantonin.fr.

VICTOIRE POUR LES ÉLÈVES DU CM2 !

Dans le cadre du concours «Dis-moi 10 mots» organisé par les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, les élèves de CM2 de Paul Bayrou ont réalisé un clip musical sur la thématique des JO. En classe avec Mme Canet, ils ont écrit les paroles de la chanson en respectant les consignes imposées. Pendant les activités périscolaires, M. Ben Sadia les a mises en musique. Puis les élèves ont scénarisé le futur clip puis l'ont filmé et réalisé avec M. Gilbert, ancien conseiller numérique de la CCQRGA. La classe a concouru pour le Prix des Écoles de cycle 3 et a terminé 1er ex-aequo avec l'école primaire de Monteils, sur 450 classes participantes. 4 enfants de CM2 accompagnés de leurs encadrants iront à Paris le 21 mars recevoir leur prix à l'Académie Française !

EXPERTIBUS

Vous avez un objet dont vous aimeriez connaître la valeur ? L'Expertibus vient se garer place des Tilleuls, jeudi 2 mai prochain, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Sans rendez-vous, apportez vos objets d'art, tableaux, sculptures, bronzes, art chinois, pièces ou bijoux (tous les objets sont les bienvenus), et repartez avec une expertise gratuite. Les commissaires-priseurs sont des officiers publics et ministériels, garants d'une expertise honnête et transparente.

Les Ateliers Pêche Nature sont de retour

Depuis plus de 10 ans, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Naturel) de St-Antonin-Noble-Val propose des Ateliers Pêche Nature aux enfants de 8 à 12 ans. Une nouvelle session va démarrer pour cette saison de pêche fin mars.

Le but de ces APN est de faire découvrir la pêche ainsi que son environnement aux enfants et de les sensibiliser à la faune et la flore qu'ils sont amenés à rencontrer sur notre si beau territoire.

Ces ateliers se déroulent le dimanche matin et certains, quand la météo le permet, se déroulent sur la journée complète. Les enfants sont inscrits en début de saison et nous les gardons pendant 3 saisons pour leur apprendre les différentes techniques de pêche afin qu'ils soient autonomes au bord de l'eau.

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter Jérôme Roques au 06 48 77 99 81.

Mosaïque en Val

Muriel Limonet et le livre d'artiste

Muriel vous êtes graphiste, plasticienne et vous animez des ateliers de « création de Livre d'artiste ». En quoi consiste cette activité ?

Le « Livre d'artiste » est un objet très particulier issu du dialogue entre une expression littéraire et une expression plastique. Il a un potentiel créatif à la fois très riche et très accessible. Les ateliers sont proposés à des groupes, pour des publics allant de 5 à 105 ans ! Un atelier se déroule en 2 phases : une phase d'écriture créative, suivie, une fois les textes rédigés, d'une phase de mise en ouvrage explorant les diverses techniques liées aux métiers du livre (illustration, mise en page, reliure, typographie, gravure…). Chaque groupe produit un ouvrage collectif, ensuite exposé lors du Festival annuel du Livre d'artiste.

Votre activité est-elle réservée à St-Antonin ?

Ces ateliers ont beaucoup de succès et se déploient désormais sur l'ensemble du territoire de Laguépie à Caussade. Les écoles sont très demandeuses d'apports culturels qu'ils soient littéraires ou des arts plastiques. Je propose aussi des ateliers ponctuels sur demande, autour des techniques du livre et des arts graphiques (cartes, papiers recyclés, pop up…)

Pouvez vous nous dire quelques mots sur le Festival du Livre d'artiste ?

C'est un festival atypique, le plus ancien de France et le seul sur le territoire. Il permet d'appréhender cette forme artistique en découvrant les ouvrages des amateurs comme ceux des professionnels. Il a même permis à certains visiteurs de trouver leur vocation ! Il aura lieu du 20 au 28 avril 2024 à la Mairie.

À L'APPROCHE DU PRINTEMPS, ÇA BOUGE À LA CROIX-ROUGE

À l'aide alimentaire coup de propre : le local a été entièrement réorganisé, pour un meilleur accueil. Nous accompagnons environ 80 personnes, en privilégiant la qualité des paniers (local, bio chaque fois que c'est possible…) et leur équilibre (sans oublier le frais !).

À la vestiboutique la seconde main est à l'honneur : on ne jette pas les vêtements en bon état mais on leur offre une seconde vie. Nous trions les dons avant de les proposer en boutique.

Côté accompagnement scolaire un sujet central : quelles entrées imaginer pour redonner goût aux activités scolaires ?

Et il y a aussi le jardin partagé, il faut animer l'équipe de jardiniers… Réservé aux passionné(e)s de jardinage !

Dans un contexte de précarité grandissante nous avons plus que jamais besoin de votre engagement, quelques heures ou plus suivant votre disponibilité. Contactez nous au 06 14 79 98 65

Portrait

Véronique Abeya : une femme d'honneur

Même si son visage est bien connu des saint-antoninois, son travail en tant que policière municipale et son parcours le sont moins. À quelques mois d'une retraite bien méritée, Véronique nous raconte son quotidien en uniforme.

Entrée à la mairie en 2007 comme placière sur le marché du dimanche, Véronique est devenue policière municipale par une suite d'heureux hasards. « À l'origine, j'étais agent de méthodes dans l'industrie électronique. Mais j'ai fait plein d'autres métiers : j'ai tenu une cave à vins rue de la Pélisserie, j'ai été assistante dentaire… Devenir placière m'a beaucoup plu. Je connaissais le commerce, j'avais des notions de droit commercial et surtout j'adorais la relation aux gens ». En 2009, quand le policier municipal de l'époque annonce son départ, le secrétaire général de la mairie lui propose de prendre son poste. « Je n'en revenais pas que l'on me le propose. Je l'ai vécu comme un honneur, comme une marque de confiance très puissante. »

Pour apprendre ce nouveau métier, Véronique retourne étudier pendant six mois sur les bancs l'école de la police municipale à Toulouse. « Très vite je me suis rendue compte que c'était très compliqué d'être une femme en uniforme, non armée, et de se faire respecter. Combien de fois j'ai entendu « C'est pas la vraie police, ça » ! L'uniforme change la personne, l'arme aussi, on peut se croire tout puissant. Je ne veux pas de ça. Pour moi, un policier municipal c'est d'abord un agent de proximité, au service des gens, avec un vrai rôle social. »

Un métier difficile et méconnu, dont les habitants ne voient souvent que la partie la plus visible et impopulaire : les amendes pour les infractions routières. « J'aime profondément les gens, mais qu'est-ce que je me suis faite insulter ! Je trouve que la relation aux gens s'est beaucoup dégradée en 15 ans. Maintenant, je dépose plainte systématiquement quand on m'insulte, on

atteint des niveaux inacceptables. Ce n'est pas propre à St-Antonin, je pense que toute la société devient plus brutale, mais les policiers sont en première ligne. Il y a des mots et des regards qui me blessent profondément. Comme ces parents qui disent aux enfants sur le marché : « Si t'es pas sage, la dame va t'emmener. Ils oublient l'humain sous l'uniforme ».

Au quotidien, Véronique ne s'ennuie pas. On peut tout aussi bien l'appeler pour une hospitalisation d'urgence que pour aller chercher les animaux errants. « Je crois que j'ai tout vu ! Du chien à la chèvre, en passant par les veaux ou les oies, et même il y quelques semaines des cochons vietnamiens ! ». Elle est fréquemment sollicitée pour des conflits de voisinage car elle joue un rôle de conciliation essentiel. Elle doit également veiller à la sécurité des enfants aux abords de l'école, accorder les licences des débits de boisson, faire respecter les occupations du domaine public et les arrêtés municipaux, verbaliser les dépôts sauvages de déchets… « L'une des missions les plus dures, c'est le cimetière. Je dois m'occuper des reprises de concessions abandonnées et c'est à moi que revient le fait de sceller les cercueils. Je vois tous les morts de la commune, et parfois ce sont des personnes que je connaissais très bien, dont j'étais proche ». Enfin, la police municipale joue un rôle important dans la prévention des risques majeurs pour le village : les inondations et les incendies, en lien avec les pompiers, les gendarmes et la réserve civile.

À la retraite fin octobre, Véronique va notamment consacrer ces prochains mois à transmettre sa connaissance fine du village à son remplaçant ou sa remplaçante. « Je ne regrette rien. Je suis heureuse d'avoir aidé beaucoup de gens en détresse, de sans-abri, parce que c'est aussi mon travail d'être là dans ces moments. J'aurais aimé avoir dix ans de moins, pour voir aboutir tous les changements en cours dans le village. Mais il est temps de m'occuper de moi et de ma famille. Je referme le livre sereinement, cela a été un honneur pour moi de servir la commune. »

L'agenda
Mars Avril

Message aux associations !
Vous souhaitez voir figurer un évènement dans cet agenda ? Transmettez-nous les infos avant le 3 mai : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

Jeudi 21 mars
19h - Spectacle *Si le sol était fertile* par Tanya Morvan,
PAF libre mais nécessaire,
Sous la halle

Vendredi 22 mars
21h - spectacle *Duo des Non*
Salle des Thermes

Samedi 23 mars
16h - Inauguration du monument Maquis d'Ornano et largage de parachutistes
Site *Volcan*

14h30 - Cinéma
Le Royaume de Kensuke
Salle des Thermes

Dimanche 24 mars
De 9h30 à 14h30 - Inauguration du Sentier de mémoire (*cf.* page 8)

Mercredi 27 mars
de 14h à 17h - Permanence du CAUE
Gratuit sur rendez-vous : 05 63 03 80 88
Mairie, salle du Prieur Mage.

Transport culturel
Out of blue, Albi
Infos/ inscription : www.obabeltut.com

Jeudi 28 mars
18h30 - Conseil municipal
Mairie, salle des Congrès

Jeudi 4 avril
17h30 - Réunion publique d'information : « Rue Droite et place des Tilleuls »
Mairie, salle des Congrès

Dimanche 7 avril
15h - Football FCQR - Caussade 2
Stade des Monges

Samedi 30 mars
19h - Concours de danse Neodance Contest
Maison de la Musique de Cap'Découverte (Le Garric).
Infos & réservation : Inspirations Danse

Lundi 1er avril
10h - Cours de couture libre, à partir de 8 ans.
Infos : unikateliercouture@gmail.com
Bazart Textile

Samedi 6 avril
16h - Spectacle (6 et +)
Je suis Tigre par le Groupe Noces
Salle des Thermes

Dimanche 6 avril
de 10h à 12h - Permanence des élus
Mairie, salle du Prieur Mage

Jeudi 11 avril
de 13h30 à 17h - Permanence du Planning familial,
Cour de l'ancienne école

Dimanche 21 avril
de 9h à 18h - Jardin Noble Val

15h - Football FCQR - Monclar de Quercy
Stade des Monges

Samedi 27 avril
Transport culturel
Carmen/ Dancer of the year,
Toulouse
Infos/ inscription :
www.obabeltut.com

Dimanche 5 mai
Transport culturel
Antoine et Cléopâtre à Toulouse
Infos/ inscription : www.obabeltut.com

Jeudi 9 mai
Dès 6h15 - Trail des 3 Rocs
Place du Pradel

ABONNEMENT : Vous souhaitez recevoir le bulletin muncipal chez vous par la Poste ?
Envoyez-nous votre demande par mail : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

NUMÉROS UTILES

Santé
Cabinet médical des Tilleuls :
Dr Boulanger :
05 63 30 63 02
Dentiste :
Dr OSPINA-GOMEZ :
05 63 27 77 25
Les infirmières :
St-Antonin :
05 63 68 21 26

Pharmacie :
05 63 30 60 94
Centre Médico-Social :
05 63 30 69 15

Enfance & jeunesse
École maternelle :
05 63 30 63 43
École élémentaire :
05 63 30 60 56
Centre de loisirs :
05 63 02 32 75

Services
Médiathèque :
05 63 68 22 34

CCQRGA :
05 63 30 67 01
France Services :
05 63 25 00 31
Office de Tourisme Intercommunal :
05 63 30 63 47
Déchetterie :
VAREN/LEXOS :
06 59 08 74 35
PARISOT :
06 59 08 64 72
Service des eaux et assainissement :
05 63 30 61 60
EREF : 05 63 68 24 66

Urgences
SAMU : 15
(ou 112 depuis un mobile)
Gendarmerie : 17
(ou 112 depuis un mobile)
Pompiers : 18
(ou 112 depuis un mobile)
Sans-abris : 115
(ou 112 depuis un mobile)
Enfance maltraitée : 119
(ou 112 depuis un mobile)
Centre Antipoison :
Toulouse : 05 61 77 74 47

La mairie vous accueille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
MATIN	*fermé*	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h	*fermé*	*fermé*
APRÈS-MIDI	14h - 16h	*fermé*	14h - 16h	*fermé*	14h - 16h	*fermé*

Place de la Mairie, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val
Courriel : **mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com** • **www.saint-antonin-noble-val.fr** • Tél. : **05 63 30 60 23**

Saint Antonin Noble Val
est un bimestriel édité par la mairie de St-Antonin-Noble-Val
Dépot légal : à parution
DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Élisabeth Birs
RÉALISATION :
A. Papadopoulo, C. Baladi.
IMPRESSION :
Grapho12, Villefranche-de-Rouergue
TIRAGE :
1300 exemplaires sur papier recyclé écologique 90 gr.
ISSN : 3001-8447
Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.
PHOTOS :
Sauf indication contraire, toutes photos : DR.